



**XXXIIème Session de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie**

**RABAT 30 juin – 3 juillet 2006**

---

**RAPPORT D'ACTIVITES DU CHARGE DE  
DE MISSION DE LA REGION EUROPE**

**M. Freddy DEGHILAGE**

---

Période juillet 2005 – juillet 2006

La XVIIIème session de l'Assemblée régionale Europe s'est tenue à Monaco en octobre 2005 et ce en présence, en séance solennelle d'ouverture, de SAS le Prince Albert II.

Avant d'entamer nos travaux en commission, M. Jacques Crête, Directeur de Cabinet du Secrétaire général de l'OIF nous a présenté les relations entre l'OIF et l'Union européenne en mettant en évidence les domaines de l'espace géopolitique où les deux organisations internationales se rencontrent et en constatant que la Francophonie a servi de tremplin à l'intégration à l'Union européenne.

Quant à Mme Marie-Christine Saragosse, invitée en sa qualité de vice-présidente et directrice générale de TV5, elle a rappelé qu'en matière de diversité culturelle, TV5 est en quelque sorte le « bras armé télévisuel de la convention Unesco ».

Après nous avoir démontré comment TV5 contribue aujourd'hui à la bataille de la diversité culturelle et du pluralisme de l'information, elle a posé la question de savoir comment dans le futur, TV5 qui est à la croisée des chemins, allait pouvoir continuer à le faire.

Dans les prochaines années, en effet, TV5 devra, si elle veut qu'en 2010 son réseau et son audience ne se réduisent pas comme une peau de chagrin, relever 3 défis, un défi linguistique, technologique et un défi financier. Sous-titrer de façon significative les programmes de TV5 a paru, à tous les participants, une absolue nécessité.

En commission, deux thèmes furent développés avec la collaboration précieuse des rapporteurs français et monégasque, respectivement MM. Fenech et Notari.

Alors qu'un thème était relatif aux organisations et associations oeuvrant à la promotion de la Francophonie en Europe, le second développait les stratégies de communication de l'APF.

A cet égard, réponse fut donnée à la question de savoir comment favoriser l'intérêt pour la Francophonie au travers d'événements culturels à dimension internationale.

Trois spécialistes ont alimentés les débats en commission, l'un représentait l'association belge « La Maison de la Francité », deux d'entre eux émanaient de l'AIF. Il s'agissait du chef de service de la communication de la Francophonie et du responsable de projets à la direction de la culture et du patrimoine.

Pendant les travaux de la XVIIIème assemblée régionale, la Conférence générale de l'UNESCO adoptait la convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles.

Sous l'impulsion du Secrétariat général de l'APF, notre assemblée a dès lors lancé un appel aux sections européennes de l'APF afin que cette Convention puisse entrer en vigueur.

Les travaux de cette assemblée régionale se sont clôturés par cet appel de Monaco et par l'adoption d'une résolution sur les stratégies de communication, sachant que le second thème sera à nouveau inscrit à l'ordre du jour de la 19<sup>ème</sup> assemblée qui se réunira à Luxembourg du 18 au 22 octobre prochain.

Pour organiser celle-ci, la Conférence des Présidents a fait choix de se réunir en Europe orientale et plus précisément dans le pays qui accueillera le prochain Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement. C'est au Palais du parlement de Roumanie qu'accueillis par notre ami, M.Théodorescu, nous avons rencontré, au Sénat, M.Cristian Preda, Secrétaire d'Etat chargé de la Francophonie et Président de la conférence ministérielle qui accueillera le 11<sup>ème</sup> Sommet à Bucarest.

Lors de nos échanges M. Preda nous assura que la dimension parlementaire sera valorisée à Bucarest.

Par ailleurs, répondant aux questions posées, il a explicité et défendu le projet de création d'une université francophone en Europe centrale et orientale. L'action gouvernementale espérée apporterait plus de

cohérence et plus de visibilité aux actions visant la consolidation de la francophonie universitaire, a conclu M. Preda.

Corrélativement au projet qui sera soumis aux chefs d'Etat et de gouvernement, la Conférence des Présidents de l'APF Région Europe a décidé d'organiser et de mettre en oeuvre un cycle de formation de niveau universitaire par vidéoconférences. Les sections bulgares, roumaines et moldaves ont fait part de leur intention d'être partie prenante à ce défi qui sera réalisé dans le cadre du programme d'actions de coopération de la Région Europe.

C'est aussi dans ce cadre que nous organisons en août de cette année un stage d'immersion en langue française pour dix jeunes Roumains.

L'objectif de telles actions s'inscrit dans une volonté de stratégie de communication ; il s'agit de garantir la visibilité de la francophonie parlementaire, de venir en appui à l'apprentissage du français tout en visant non seulement les parlementaires et agents d'assemblée mais aussi la jeunesse.

La jeunesse sera au centre des débats de la 19ème Assemblée régionale Europe qui se penchera sur la question « Les jeunes, acteurs de changement et de développement par la participation ». Nous espérons pendant deux jours créer le débat entre les parlementaires des sections européennes, les organisations internationales qui seront invitées à exposer leur programme jeunesse et les jeunes émanant du Parlement francophone des jeunes et des conseils nationaux de jeunes.

Je vous remercie de votre attention et remercie vivement la section luxembourgeoise des efforts qu'elle ne manquera pas de déployer pour accueillir la prochaine assemblée régionale.

---